



## CONDITIONS GENERALES DE VENTE

### 1 OBJET

Les présentes Conditions Générales de Vente ont pour objet, d'une part, d'informer tout éventuel **Acheteur** sur les conditions et modalités dans lesquelles le **Vendeur** (ci-après « **Parfums pKp** » ou « le **Vendeur** ») procède à la vente et à la livraison des produits commandés et, d'autre part, de définir les droits et obligations des parties dans le cadre de la vente de prestations et produits par **Parfums pKp** au consommateur (ci-avant et ci-après « l'**Acheteur** », « le **Client** » ou « l'**Utilisateur** » ou « le **Destinataire** » ou « le **Consommateur** »). Elles s'appliquent, sans restriction ni réserve, à l'ensemble des ventes des prestations et produits proposés par **Parfums pKp**.

En conséquence, le fait pour l'**Acheteur** de commander une prestation proposée par **Parfums pKp** emporte acceptation pleine et entière des présentes Conditions Générales de Vente dont l'**Acheteur** reconnaît avoir pris connaissance préalablement à sa commande.

**Parfums pKp** se réserve la possibilité de modifier à tout moment les présentes Conditions Générales de Vente, sans en avertir l'**Acheteur**. Néanmoins, les Conditions Générales de Vente applicables à la commande sont celles acceptées par l'**Acheteur** au moment de passer la commande.

### 2 MENTIONS LÉGALES

Le siège social est situé 4 rue de Turenne 01200 – Valsershône, France

Directeur de publication : Patrick Pinguet

Enregistrement en cours auprès du tribunal de commerce de l'Ain à Bourg-en-Bresse

Numéro SIREN : 948717392

Numéro de TVA : FR13948717392

Parfums pKp est une marque en cours de dépôt à l'INPI dont le titulaire est Patrick Pinguet.

### 3 PRESTATIONS, PRIX, COMMANDE

Une prestation correspond à un projet unique qui sera référencé en tant que tel sous un nom unique de type AAAAMM-nom du Client final-nom du projet (exemple : 202301-Patrick Pinguet-Osmose).

Cette référence sera rappelée dans toutes les correspondances (email, soumissions) relatives au projet.

Le projet engage les deux parties à savoir le **Vendeur** et l'**Acheteur**.

Le projet (appelé aussi « pack ») inclut les prestations suivantes qui sont indissociables les unes des autres :

- la consultation olfactive sous forme d'un questionnaire
- la proposition de 3 (trois) formules sous forme d'échantillons en solution alcoolique
- le choix tel quel d'une des 3 (trois) formules proposées ou la possibilité de modifier/ajuster 2 (deux) fois et successivement l'une des 3 (trois) formules proposées
- la fabrication en grand de la formule retenue appelée "concentré" de parfum
- la fabrication du parfum (Eau de Parfum) à partir du concentré
- le conditionnement en flacon vente du parfum fabriqué

La livraison du parfum en France métropolitaine est à la charge de l'**Acheteur**.

Ainsi à chaque projet correspond un produit dont la formule de concentré est unique et indissociable du projet et qui ne peut être proposé pour un autre projet.

Les droits de propriété intellectuelle afférents à la création parfumée appartiennent à **Parfums pKp**. Dès lors, aucun droit de propriété intellectuelle de quelque nature que ce soit ne pourra être revendiqué ou cédé par le **Client**, l'ensemble des créations concernées, relevant de plein droit des droits de propriété intellectuelle de **Parfums pKp**, ce que reconnaît et accepte le **Client**.

Les formulations intégrant la création d'un parfum sur-mesure sont conservées par **Parfums pKp**. Toutefois, le **Client** est informé qu'il ne pourra faire aucune réclamation contre **Parfums pKp** ou toute autre personne si une création similaire à la sienne est utilisée ou créée.

Le **Client** achète la prestation dans sa globalité et selon les indications qu'il aura fournies. Ces indications ne constituent pas une description définitive de la composition finale du parfum.

**L'Acheteur** a la possibilité de choisir le modèle et la couleur du ruban souhaité accompagnant le flacon de son parfum. Tous deux seront fournis sous réserve des stocks disponibles.

Le prix du projet est estimé lors de la prise de contact avec le **Client**. Ce prix sera affiné après le recueil des souhaits et/ou exigences du **Client** via la consultation olfactive.

Un mail récapitulatif avec le prix total de la prestation (pack initial, surcoûts éventuels, frais de livraison) sera alors envoyé au **Client** qui devra confirmer son accord dans les 7 (sept) jours calendaires maximum à partir de la réception de ce mail par l'envoi de sa réponse à l'adresse mail « parfumpkp@gmail.com ».

Un acompte sera alors demandé afin d'enclencher le projet qui sera encaissé une fois l'accord du **Client** reçu par mail.

Des frais supplémentaires pourront être également appliqués si des modifications de formule sont demandées par le **Client** en dehors de celles définies dans le pack initial. Ces frais sont de 5 (cinq) % du prix du pack initial par modification de formule. Le **Client** devra donner son accord par envoi par mail à **Parfums pKp** pour chaque demande de modification de formule.

Le règlement du solde de la commande (surcoûts éventuels et frais de modification de formule supplémentaires) devra être fait au moment du choix définitif et irréversible du concentré qui servira à la fabrication du parfum (Eau de Parfum).

Le prix de la prestation ainsi que les éventuels surcoûts sont en euros TTC.

L'acompte ainsi que le paiement du solde de la commande peuvent se faire en espèces (en visu), chèque bancaire ou postal (banque domiciliée en France métropolitaine) ou virement bancaire.

Une facture sera alors éditée et envoyée à l'**Acheteur**.

#### 4 PARCOURS DE CREATION

Le projet (appelé aussi « pack ») est défini comme regroupant l'ensemble des prestations suivantes indissociables qui permettront l'aboutissement du projet.

Les étapes suivantes commenceront après la période de rétractation de 7 (sept) jours après confirmation de la commande par le **Client** avec un minimum de 3 (trois) semaines et 3 (trois) mois maximum :

- la consultation olfactive
- la proposition de 3 (trois) formules sous forme d'échantillons en solution alcoolique
- le choix tel quel d'une des 3 (trois) formules proposées ou la possibilité de modifier/ajuster 2 (deux) fois et successivement l'une des 3 (trois) formules proposées
- la fabrication en grand de la formule retenue appelée "concentré" de parfum
- la fabrication du parfum (Eau de Parfum) à partir du concentré
- le conditionnement en flacon vente du parfum fabriqué

La livraison du parfum est à la charge de l'**Acheteur**

Si les 2 (deux) modifications de formule incluses dans le pack initial ne satisfont toujours pas l'**Acheteur**, il a la possibilité de demander une nouvelle modification de formule entraînant un surcoût financier de 5 (cinq) % sur le prix du pack initial.

Chaque nouvelle modification entraîne un surcoût financier de 5 (cinq) % sur le prix du pack initial.

D'autre part, l'**Acheteur** a la possibilité de rejeter les 3 (trois) formules proposées dans le projet initial.

Dans ce cas deux possibilités sont envisagées :

1/ la consultation olfactive est revue intégralement afin de reformuler et préciser encore plus en détail les souhaits de l'**Acheteur**.

Un nouveau pack de 3 (trois) propositions de formule est alors envisagé moyennant un surcoût financier de 15 (quinze) % sur le prix du pack initial. La suite du projet suivra le même processus qu'initialement.

2/ le projet est abandonné. L'acompte est alors conservé par **Parfums pKp** afin de couvrir les frais de développement.

#### 5 OFFRE CADEAU

**Parfums pKp** vend une prestation de création de parfum sur-mesure qui peut être utilisée par l'**Acheteur** ou destinée à un tiers comme cadeau appelé « **Destinataire** ».

2 manières de procéder sont possibles :

1/ l'**Acheteur** est le décisionnaire de tout le projet et servira d'unique intermédiaire dans l'intégralité du parcours de création (de la consultation olfactive à la fabrication du parfum et son conditionnement en flacon vente), les frais de livraison en plus. Les modalités sont celles définies au §3 et §4.

2/ l'**Acheteur** offre une carte cadeau « **Parfums pKp** » correspondant à l'achat d'un projet qui regroupe toutes les étapes précitées, les frais de livraison en plus. Le montant de la carte cadeau est automatiquement du montant d'une prestation sur-mesure.

L'**Acheteur** a également la possibilité d'offrir plus de liberté au **Destinataire** en ajoutant d'éventuels surcoûts liés soit à des exigences particulières soit à des modifications de formule supplémentaires (nombre à définir). Le prix de la carte cadeau « **Parfums pKp** » est alors ajusté.

La carte cadeau « **Parfums pKp** » est valable 1 (un) an (jours calendaires) à partir de la date d'achat par l'**Acheteur**. Son utilisation est possible jusqu'à la veille de la date d'expiration de la carte cadeau. Elle n'est pas remboursable si aucun projet n'a été déclenché avant la date d'expiration.

Elle n'est pas remboursable si le projet du **Destinataire** n'aboutit pas malgré la bonne volonté de **Parfums pKp** d'honorer tous les projets qui lui sont confiés.

Un autre **Destinataire** peut être désigné durant la période de validité de la carte cadeau.

Le **Destinataire** de la carte cadeau traite directement avec **Parfums pKp** qui l'informerait des modalités du projet.

L'adresse de livraison pour l'envoi du parfum sera celle du **Destinataire** de la carte cadeau. Celle-ci sera donc à communiquer à **Parfums pKp** dès le début du projet afin de permettre l'envoi des échantillons et le coffret avec le parfum final.

Le numéro de téléphone ainsi que l'adresse email du **Destinataire** devront être également communiqués afin de permettre les échanges durant le projet.

Les Conditions Générales de Vente actuellement définies s'appliquent à la carte cadeau, à l'exception du montant du projet qui est défini dès le départ par l'**Acheteur** de la carte cadeau. Le **Destinataire** a également la possibilité de prendre en charge des frais supplémentaires (comme d'autres modifications de formule qu'il jugerait nécessaire de faire) s'il le souhaite et selon les Conditions Générales de Vente actuellement définies.

La carte cadeau "**Parfums pKp**" comprend les prestations précitées en §4.

Si le **Destinataire** souhaite poursuivre le projet, la consultation olfactive sera revue avec lui et un nouveau pack de 3 (trois) formules sera proposé engendrant un surcoût financier de 15 (quinze) % sur le prix initial payé par l'**Acheteur**.

Chaque nouvelle modification de formule engendrera un surcoût financier de 5 (cinq) % sur le prix initial payé par l'**Acheteur**.

## 6 DISPONIBILITÉ DES PRODUITS

Les produits sont proposés dans la limite des stocks disponibles (matières premières, flacon, ruban...).

En cas d'indisponibilité de l'un des produits, **Parfums pKp** s'engage à informer le **Client** par mail de l'éventuelle indisponibilité d'une (ou plusieurs) matière première, d'un type de flacon,

d'une couleur de ruban et de proposer à l'**Acheteur** d'autres choix disponibles. Il se verra ainsi proposé des solutions de remplacement de qualité et de coût équivalents de manière à faire aboutir le projet.

**Parfums pKp** est en droit de résilier le contrat le liant à l'**Acheteur** en cas de non-réception à caractère définitif des matières premières ou en cas de réception de matières non conformes d'un point de vue qualité nécessaire à la composition du parfum, et ce, en dépit de la conclusion préalable de l'accord entre les deux parties.

**Parfums pKp** est tenu d'informer le **Client** sur l'indisponibilité du service dans les plus brefs délais. Toutes les sommes déjà payées par l'**Acheteur** lui seront remboursées immédiatement après l'annulation de la commande.

En cas de rupture de stock, de précommande ou de délai supplémentaire nécessaire à la fourniture du produit commandé, **Parfums pKp** se réserve également le droit d'établir des listes d'attente **Client** pour la livraison de ses produits ou d'allonger le délai de livraison de ses produits initialement prévu. Dans ce cas, l'**Acheteur** est débité sur son compte au moment de la livraison ; dès restockage ou disponibilité du produit commandé, ce dernier est ensuite envoyé à l'**Acheteur**, en fonction de son positionnement sur la liste d'attente. Les délais d'attente avant restockage ou fourniture du produit, indiqués à l'**Acheteur** au moment de la commande sont indicatifs et non contractuels. **Parfums pKp** s'engage à informer l'**Acheteur** par mail afin de proposer l'inscription sur une liste d'attente. Une fois la commande passée et l'**Acheteur** inscrit sur cette liste d'attente, la commande n'est pas annulable.

## 7 COMMANDES ET DELAIS

Par mail, l'**Acheteur** donne son accord sur le prix total de la prestation (incluant les frais supplémentaires et les frais de livraison) qui implique automatiquement son accord sans réserve des Conditions Générales de Vente de **Parfums pKp**.

L'**Acheteur** a alors 7 (sept) jours calendaires pour se rétracter à partir du jour d'envoi de son mail.

Une fois la consultation olfactive réalisée et après sa revue entre **Parfums pKp** et le **Client** pour s'assurer de la bonne compréhension des souhaits, **Parfums pKp** revient vers le **Client** dans un délai entre 3 (trois) semaines et 3 (trois) mois pour proposer 3 (trois) échantillons de formule susceptibles de correspondre aux souhaits du **Client**.

Le **Client** choisit celui qu'il préfère dans un délai max de 1 (un) mois après réception des échantillons. Il indique cette préférence par le biais d'un formulaire d'évaluation qui aura été fourni avec les échantillons.

Selon les termes du projet et les conditions du contrat, le **Client** peut demander successivement jusqu'à 2 (deux) modifications maximum du parfum retenu comme préféré.

Le **Client** doit décrire les ajustements souhaités afin que **Parfums pKp** soit en mesure de répercuter les ajustements demandés sur les nouvelles formules qui seront ensuite fournies au **Client** sous forme de nouvel échantillon.

Si les 2 (deux) modifications successives ne répondent finalement pas au souhait du **Client**, il est possible de procéder à de nouvelles modifications de formule moyennant un surcoût financier de 5 (cinq) % par modification sur le prix initial.

Chaque modification de formule nécessite entre 2 (deux) semaines et 1 (un) mois de délai.

Il est également possible que l'**Acheteur** réévalue tous les échantillons reçus afin d'en sortir celui qui se rapproche le plus de ses souhaits.

Le délai est fixé à 3 (trois) mois à compter du dernier échantillon reçu pour faire le choix définitif sous réserve de la disponibilité des matières premières de Parfumerie.

Si entre temps le **Client** souhaite procéder à une nouvelle modification de formule, ceci sera possible moyennant un surcoût financier de 5 (cinq) % du prix initial pour chaque modification de formule.

Dans le cadre d'une création de parfum sur-mesure, les informations transmises par le **Client** à **Parfums pKp** via le formulaire de consultation olfactive constituent des indications et non une description définitive du produit fini, (propositions de formulations ou formulation retenue).

**Parfums pKp** s'appuie sur ses connaissances des matières et de l'art de les associer, sur sa compétence à interpréter les indications du **Client** afin de proposer des formulations pour créer le parfum imaginé par le **Client**, ainsi que par la prise en compte des préconisations et des réglementations en parfumerie.

## 8 LIVRAISON, COÛTS D'ENVOI ET TRANSPORT

### 8.1 LIVRAISON

**Parfums pKp** livre sa marchandise préférentiellement avec le service Colissimo de la Poste ou équivalent (dont le nom sera visible sur l'ordre d'expédition) pour les commandes incluant un coffret contenant un flacon.

Les échantillons de soumission et les 2 modifications de formule incluses dans le contrat initial sont envoyés gratuitement par lettre suivie.

Les envois des échantillons relatifs aux modifications de formule suivantes sont inclus dans les 5% de surcoût financier et sont envoyés par lettre suivie.

**Parfums pKp** livre ses produits directement à domicile et ne possède pas de points de vente physique.

**Parfums pKp** livre ses produits exclusivement dans les pays suivants : France

L'ensemble des délais annoncés sont calculés en jours ouvrés.

**Parfums pKp** s'engage à traiter la commande dans le délai de 30 (trente) jours à compter du jour suivant la validation de la formule.

Tout dépassement du délai d'expédition sera communiqué à l'**Acheteur** avec les raisons et le nouveau délai si les informations sont disponibles.

### 8.2 COÛTS D'ENVOI

Les frais de livraison sont mentionnés dans le mail envoyé par **Parfums pKp** à l'**Acheteur** reprenant l'ensemble des prestations retenues et le prix total (livraison incluse).

Le **Client** donne son accord par retour du mail.

### 8.3 TRANSPORTS ET DOMMAGES

Si les marchandises sont livrées avec des dommages évidents dus au transport, l'**Acheteur** se doit d'en informer la société de livraison, ici Colissimo ou équivalent (dont le nom sera indiqué sur l'ordre d'expédition) sans délai et de rentrer en contact avec le Service Client de **Parfums pKp** immédiatement afin de permettre à ce dernier de traiter les réclamations dans les meilleurs délais. Toute plainte concernant un dommage lié à la livraison, doit être faite dans les 3 (trois) jours consécutifs à la livraison. Au-delà de ces 3 (trois) jours, la réclamation pourra ne pas être prise en compte par **Parfums pKp**.

#### 8.4 MODALITÉS DE LIVRAISON

La livraison est effectuée à l'adresse de livraison indiquée par le **Client**, étant précisé que celle-ci doit être l'adresse de résidence du **Client**, d'une personne physique de son choix ou d'une personne morale (livraison à son entreprise).

La livraison ne peut être effectuée ni dans des hôtels, ni à des boîtes postales.

Le **Client** doit s'assurer de l'exactitude et de l'exhaustivité des données qu'il fournit.

Le **Client** est tenu de toujours mettre à jour ses informations personnelles. En cas d'erreur dans le libellé des coordonnées du **Destinataire, Parfums pKp** ne saurait être tenu responsable de l'impossibilité de livrer des produits.

En cas d'impossibilité d'effectuer la livraison, les transporteurs mandatés par **Parfums pKp** s'efforcent de trouver un endroit sécurisé pour y déposer le produit. Les transporteurs mandatés par **Parfums pKp** laissent également à l'adresse de livraison un avis indiquant l'endroit où se trouve le produit et la marche à suivre pour procéder à une nouvelle livraison. En cas d'adresse erronée ou en absence de retrait par le **Client**, celui-ci peut contacter **Parfums pKp** ou le transporteur pour organiser la re-livraison de sa commande dans un point de retrait. A défaut, le produit est retourné à l'entrepôt de **Parfums pKp**.

En cas de renvoi de la marchandise aux entrepôts de **Parfums pKp**, une réexpédition pourra être réalisée après échange avec le **Client** afin de s'assurer de l'exactitude des données de livraison. Les frais relatifs à ce nouvel envoi seront également à la charge du **Client**.

**Parfums pKp** ne pourra être tenu responsable du retard d'acheminement n'étant pas de son fait ou justifié par un cas de force majeure.

#### 9 CONDITIONS DE PAIEMENT

L'**Acheteur** dispose des options de paiement suivantes :

Espèces si règlement en vis

Chèque bancaire ou postal (banque domiciliée en France métropolitaine)

Virement bancaire.

#### 10 ANNULATION, DROIT DE RÉTRACTATION ET REMBOURSEMENT

##### 10.1 ANNULATION

10.1.1. Le **Client** peut annuler sans frais sa commande, en contactant **Parfums pKp** par mail à l'adresse [parfumspkp@gmail.com](mailto:parfumspkp@gmail.com) dans un délai de 7 (sept) jours calendaires maximum à partir du mail de confirmation de la commande qu'il aura envoyé à **Parfums pKp**.

10.1.2. Toute demande d'annulation parvenue à **Parfums pKp** au-delà du délai d'annulation pour quelque raison que ce soit ne pourra pas être acceptée.

##### 10.2 DROIT DE RÉTRACTATION (ABSENCE)

Conformément à l'article L 221-28-3° du Code de la consommation, le droit de rétractation du consommateur ne peut être exercé pour la fourniture de biens confectionnés selon les spécifications du consommateur ou nettement personnalisés.

Néanmoins, à titre commercial, **Parfums pKp** consent des modalités d'annulation précisées à l'article 10.1.1 ci-dessus.

## 11 RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

**Parfums pKp** conserve la propriété pleine et entière des produits vendus jusqu'au parfait encaissement du prix intégral, en principal, frais, taxes et contributions obligatoires compris.

## 12 GARANTIES LÉGALES ET LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

La responsabilité de **Parfums pKp** à l'égard de tout produit acheté par son intermédiaire est strictement limitée au prix d'achat de ce dernier.

En outre, **Parfums pKp** garantit les consommateurs des défauts de conformité et des vices cachés pour les Produits en vente dans les conditions suivantes :

### 12.1 VICE APPARENT

La présence d'un vice apparent sur un produit doit donner lieu à réclamation par courrier électronique ([parfumspkp@gmail.com](mailto:parfumspkp@gmail.com)) dans les trois jours ouvrés suivant la livraison. Toute réclamation doit expliciter le vice concerné. A défaut, aucune réclamation n'est recevable, et aucun retour ou échange n'est possible. Le produit doit être retourné, dans son emballage d'origine, dans son état d'origine, neuf, non utilisé, avec les références de la commande initiale et copie de la réclamation au siège social de **Parfums pKp**, après l'envoi d'un courrier électronique signalant le vice apparent du produit visé ci-dessus. Les cas de vice apparent confirmés par **Parfums pKp** donnent lieu selon le contenu de la réclamation du **Client** soit à l'établissement d'un avoir au profit du **Client**, soit au remplacement du produit, soit au remboursement pur et simple du prix au **Client** dans un délai de 14 jours. En cas de non-respect de la procédure de retour, aucun échange ou remboursement ou avoir n'est possible.

### 12.2 NON-CONFORMITÉ – VICES CACHÉS

Sous réserve de la validation d'une non-conformité ou d'un vice-caché par **Parfums pKp** ou le fabricant selon le cas, le **Client** bénéficie des garanties suivantes :

**Parfums pKp** dont le siège social est 4 Rue de Turenne – 01200 Valserhône, France, agit en tant que garant au sens des dispositions des articles L 217-5 et suivants du Code de la Consommation et 1641 et suivants du Code Civil.

Ainsi le **Client** :

Bénéficie d'un délai de deux (2) ans à compter de la délivrance du produit pour agir en défaut de conformité du produit,

Est dispensé de rapporter la preuve de l'existence du défaut de conformité du bien durant les six (6) mois suivant la délivrance du produit,

Peut choisir entre la réparation ou le remplacement du produit, sous réserve des conditions de coût prévues par l'article L217-9 du code de la consommation ; En outre, le **Client** peut également mettre en œuvre la garantie légale au titre des vices cachés de la chose vendue, au sens des articles 1641 et suivants du Code Civil. La garantie légale des vices cachés permet au **Client** dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice, le remboursement d'un produit qui s'est révélé impropre à son usage.

La garantie des vices cachés permet au **Client** d'être protégé contre les défauts cachés du produit acheté et qui en empêchent l'usage ou l'affectent à un point tel que le **Client** ne l'aurait pas acheté.

Le **Client** a alors le choix entre deux options : garder le produit et demander une réduction du prix, ou rendre le produit et demander le remboursement du prix payé, conformément à l'article 1644 du Code Civil.

Afin de mettre en œuvre ces garanties, le produit doit être retourné, dans son emballage d'origine, dans son état d'origine, neuf, non utilisé, avec les références de la commande initiale et copie de la réclamation au siège social de **Parfums pKp**, après l'envoi d'un courrier électronique signalant le motif du retour du produit.

### 12.3 FORCE MAJEURE

En cas de survenance d'un événement de force majeure empêchant l'exécution des présentes CGV, **Parfums pKp** en informe le **Client** dans un délai de quinze (15) jours à compter de la survenance de cet événement, par mail ou par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans le cas d'aléas liés à une incapacité ou une indisponibilité, le **Client** peut en être informé par le biais d'un email.

De façon expresse, sont considérés comme cas de force majeure ou cas fortuit, outre ceux habituellement retenus par la jurisprudence des cours et tribunaux français, les grèves totales ou partielles, lock-out, émeute, les boycottages ou autres actions à caractère industriel ou litiges commerciaux, trouble civil, insurrection, guerre, intempérie, épidémie, blocage des moyens de transport ou d'approvisionnement pour quelque raison que ce soit, tremblement de terre, incendie, tempête, inondation, dégâts des eaux, restrictions gouvernementales ou légales, modifications légales ou réglementaires des formes de commercialisation, panne d'ordinateur, blocage des télécommunications, y compris des réseaux de télécommunications filaires ou hertziens, et tout autre cas indépendant de la volonté des parties empêchant l'exécution normale de la relation contractuelle. L'ensemble des obligations des parties sont suspendues pendant toute la durée de l'événement de force majeure, sans indemnité. Si l'événement de force majeure se prolonge pendant plus de trois (3) mois, la transaction concernée pourra être résiliée à la demande de **Parfums pKp** ou du **Client** sans indemnité de part et d'autre. Le défaut de paiement par le **Client** ne peut être justifié par un cas de force majeure.

## 13 LITIGES

13.1. Les présentes Conditions Générales de Vente et le contrat de vente sont soumis au droit français.

En cas de litige ou de réclamation, il est recommandé au **Client** de se rapprocher du Service Clientèle de **Parfums pKp** afin de rechercher et de trouver une solution amiable. Pour toute demande, vous pouvez nous joindre par mail à l'adresse [parfumspkp@gmail.com](mailto:parfumspkp@gmail.com).

13.2. Plate-forme européenne de résolution en ligne des litiges :

<https://ec.europa.eu/consumers/odr/main/index.cfm?event=main.home.show&lng=FR>

13.3. SERVICE DE MEDIATION A LA CONSOMMATION : Conformément à l'article L. 612-1 du Code de la consommation, dans un délai d'un an à compter de sa réclamation écrite, le **Consommateur**, sous réserve de l'article L.152-2 du code de la consommation, a la faculté d'introduire une demande de résolution amiable par voie de médiation :

POUR SAISIR LE MEDIATEUR DE LA CONSOMMATION : Si aucun accord avec le professionnel suite à réclamation, règlement amiable des litiges entre le professionnel et le consommateur conformément aux articles L611-1 à L 641-1 et R 612-1 à R 616-2 du Code de la consommation (Conditions de recevabilité). Procédure gratuite pour le consommateur.

Tout litige relatif à l'existence, l'interprétation, l'exécution ou la rupture du contrat conclu entre les « Parties », sera, à défaut d'accord amiable, de la compétence des tribunaux compétents.

## 14 INVALIDITÉ PARTIELLE

Si une ou plusieurs stipulations des présentes CGV sont tenues pour non valides ou déclarées comme telles en application d'une loi, d'un règlement ou à la suite d'une décision définitive d'une juridiction compétente, les autres stipulations garderont toute leur force et leur portée.

## 15 NON RENONCIATION

Aucune tolérance, inaction ou inertie de **Parfums pKp** ne pourra être interprétée comme renonciation à ses droits aux termes des CGV.

## 16 TEXTES APPLICABLES ET JURIDICTION COMPÉTENTE

Les ventes de produits de la société **Parfums pKp** auprès des particuliers sont soumises au droit français quel que soit le pays de résidence de l'**Acheteur** et le lieu de passation de la commande. Tout litige relatif à l'existence, l'interprétation, l'exécution ou la rupture du contrat conclu entre **Parfums pKp** et l'**Acheteur**, même en cas de pluralité des défendeurs, sera, à défaut d'accord amiable, de la compétence exclusive des tribunaux français compétents en application des règles édictées par le Code Civil et le Code de la Consommation.